

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS*

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Prclamation | : contact@mupras.com |
| se en charge | : pec@mupras.com |
| hésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

72265

Dentaire

Optique

Autres

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0131

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BÉNALI - TAHIA AZZEDINE

Date de naissance :

Adresse : Lotissement Sidi n° 470... C.

Tél. : 0665079393

Total des frais engagés 4914,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : BÉNALI - TAHIA AZZEDINE

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : m'u co m'e

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Al asthésie CRH ja

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MUPRAS

Le : 26/05/2021

Signature de l'adhérent(e) : H. Zew

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/04/2014	Voir Radio	4914,-		4914,-
21	C. Sout			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'os.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G 00000000 00000000	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مَسْرِعَةُ دَارُ السَّلَامِ
CLINIQUE DAR SALAM

Casablanca, le

06/04/2021

Dr BENDALI-YAHY
Azzidine

Al Dernay 20%

90 flacens

Clinique Dar Salam - Casablanca
Anesthésie - Géanimation

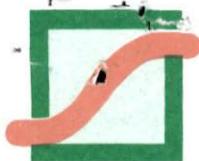
"Professionnal
Dr ABDESSALAM"

728, Bd Modibo Keita
Casablanca Tel: 0522 85 14 14
Fax: 0522 83 08 00

**POLYCLINIQUE
DAR SALAM**

URGENCES 24 / 24 مُسْتَعِدَاتٌ

728, Bd. Modibo Keita Casablanca 20100 - Tél : +212 5 22 851 414 - Fax : +212 5 22 830 880 - E-mail : contact@cliniquedarsalam.ma
www.cliniquedarsalam.ma - C.N.S.S. : 6387246 - Patente : 36372350 - I.F. : 1087352



FACTURE
N°202103576b

NOM ET PRENOM : Mr. BENDALI-YAHYA AZZIDINE
Médecin traitant : EQUIPE REANIMATEURS MUT/MUPRAS
06/04/2021

DESIGNATION	QT	P/U	TOTAL
ALBUMINE 20%	6	819,00	4914,00
T O T A L			4914,00

Soit :quatre mille neuf cent quatorze dirhams.



مستعجلات 24 / 24 URGENCES

CLINIQUE DAR SALAM

NOTE D'HONORAIRE

Date d'entrée: 05-04-2021

Date de sortie: 08/04/2021 08h00

ALBUMINE

PATIENT : M. BENDALI-YAHYA Azzidine

HONORAIRES : 4 914,00 Dh
(QUATRE MILLE NEUF CENT QUATORZE
DIRHAMS)



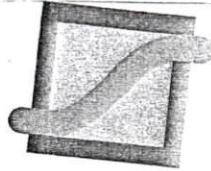
et du syndrome oedematose ascitique.
et une TDM abdominale montre
un épaississement du colon droit.
Son état a nécessité une hospitalisation

de :

- 5 jours aux soins intensifs du
23/3/21 au 28/3/21

- 4 jours en chirurgie du 28/3/21
au 1/4/21

DR. "HASSI OMAR"
Arztschule - Reabilitationsklinik
PROFESSOR
DR. ABASS OMAR
Klinische Reabilitationsklinik
CLINIQUE DAR SALAH
Casablanca



مَدِينَة دَار السَّلَام
CLINIQUE DAR SALAM

M'Bendali zahya Azgidine

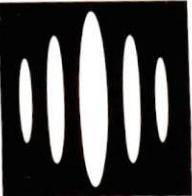
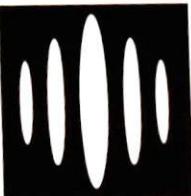
Casablanca, le 5/16/12.

Patient e 75 ans, sevrin pour relance hospitalisé le 23/3/12 pour l'ictère oedème généralisé, distension abdominale et déshydratation. L'état général, anorexie abdominale montre hépatomégalie biliaire, thrombose portale, adénopathie biliaire et ascite, la biopsie hépatique montre tumeur peu différenciée. Le bilan biologique : Albumine 24 g/l, créatinine 614 μmol/l, GGT 1100 U/l, lymphopénie à 30%, CAP 6 g/l, IFT 175. Sous traitement : transfusion de Sang et Albumine, aliération par entéale antibiothérapie, il ya en une amélioration de l'état général, reprise de l'alimentation orale sans persistance de l'ictère.

URGENCES 24/24

728, Bd. Modibo Keita Casablanca 20100 - Tél : +212 5 22 851 414 - Fax : +212 5 22 830 880 - E-mail : contact@cliniquedarsalam.ma
www.cliniquedarsalam.ma - C.N.S.S. : 6387246 - Patente : 36372350 - I.F. : 1087352

Clinique Dar Salam
Hôpitalisation
"Prise en charge"



YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Albumine humaine 200 g/L (soit 20%)

Flacon contenant 20 g/100 mL d'albumine humaine - boîte de 1.

Excipients : chlorure de sodium, caprylate de sodium, eau pour préparations injectables.

Excipient à effet notoire : sodium (chlorure de sodium, caprylate de sodium).

Voir la notice pour plus d'informations.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Ne pas congeler.

A conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière.

Après première ouverture, le produit doit être utilisé immédiatement.

Ne pas utiliser de solutions troubles ou contenant des dépôts.

Tout produit non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL Lot N° 125HAD SOUALEM
D BRICHA Pharmacien Responsable
AMM : 350/16 DMP/21/NNP
PHop : B19.00 DH



YDRALBUM 200g/l

8 116001 230884

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**



PC 03400957562281
SN UEYGEGLG6ZU7AT5
LOT 20L04244
EXP 08/2021

YDRALBUM 200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
Exp. : 08/2021

5134

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

Voie intraveineuse

Lire la notice avant utilisation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants

Médicament dérivé du sang humain - LISTE I

Agréé Collectivités

Médicament soumis à prescription hospitalière

La prescription par un médecin exerçant dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités est autorisée. L'administration doit être effectuée dans un établissement de santé ou dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités.

Ce produit peut être utilisé chez les prématurés et les patients dialysés.

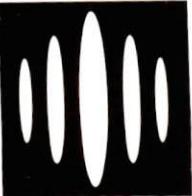
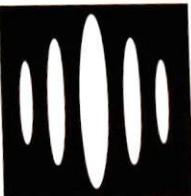
Médicament autorisé AMM n° 34009 575 622 8 1

RESPECTER LES DOSES PRESCRIPTIONS

Uniquement sur ordonnance

Titulaire / Exploitant :

LFB BIOMEDICAMENTS
3 AVENUE DES TROPICALES - ZA DE COURTABOEUF
91940 LES ULIS



YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Albumine humaine 200 g/L (soit 20%)

Flacon contenant 20 g/100 mL d'albumine humaine - boîte de 1.

Excipients : chlorure de sodium, caprylate de sodium, eau pour préparations injectables.

Excipient à effet notoire : sodium (chlorure de sodium, caprylate de sodium).

Voir la notice pour plus d'informations.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Ne pas congeler.

A conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière.

Après première ouverture, le produit doit être utilisé immédiatement.

Ne pas utiliser de solutions troubles ou contenant des dépôts.

Tout produit non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL Lot N° 125HAD SOUALEM
D BRICHA Pharmacien Responsable
AMM : 350/16 DMP/21/NNP
PHop : B19.00 DH



YDRALBUM 200g/l

8 116001 230884

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**



PC 03400957562281
SN UEYGEGLG6ZU7AT5
LOT 20L04244
EXP 08/2021

YDRALBUM 200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
Exp. : 08/2021

5134

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

Voie intraveineuse

Lire la notice avant utilisation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants

Médicament dérivé du sang humain - LISTE I

Agréé Collectivités

Médicament soumis à prescription hospitalière

La prescription par un médecin exerçant dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités est autorisée. L'administration doit être effectuée dans un établissement de santé ou dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités.

Ce produit peut être utilisé chez les prématurés et les patients dialysés.

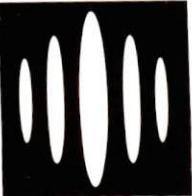
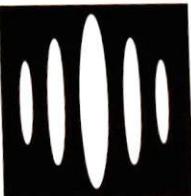
Médicament autorisé AMM n° 34009 575 622 8 1

RESPECTER LES DOSES PRESCRIPTIONS

Uniquement sur ordonnance

Titulaire / Exploitant :

LFB BIOMEDICAMENTS
3 AVENUE DES TROPICALES - ZA DE COURTABOEUF
91940 LES ULIS



YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Albumine humaine 200 g/L (soit 20%)

Flacon contenant 20 g/100 mL d'albumine humaine - boîte de 1.

Excipients : chlorure de sodium, caprylate de sodium, eau pour préparations injectables.

Excipient à effet notoire : sodium (chlorure de sodium, caprylate de sodium).

Voir la notice pour plus d'informations.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Ne pas congeler.

A conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière.

Après première ouverture, le produit doit être utilisé immédiatement.

Ne pas utiliser de solutions troubles ou contenant des dépôts.

Tout produit non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL Lot N° 125HAD SOUALEM
D BRICHA Pharmacien Responsable
AMM : 350/16 DMP/21/NNP
PHop : B19.00 DH



YDRALBUM 200g/l

8 116001 230884

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**



PC 03400957562281
SN UEYGEGLG6ZU7AT5
LOT 20L04244
EXP 08/2021

YDRALBUM 200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
Exp. : 08/2021

5134

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

Voie intraveineuse

Lire la notice avant utilisation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants

Médicament dérivé du sang humain - LISTE I

Agréé Collectivités

Médicament soumis à prescription hospitalière

La prescription par un médecin exerçant dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités est autorisée. L'administration doit être effectuée dans un établissement de santé ou dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités.

Ce produit peut être utilisé chez les prématurés et les patients dialysés.

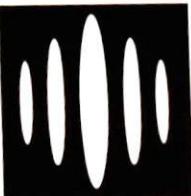
Médicament autorisé AMM n° 34009 575 622 8 1

RESPECTER LES DOSES PRESCRIPTIONS

Uniquement sur ordonnance

Titulaire / Exploitant :

LFB BIOMEDICAMENTS
3 AVENUE DES TROPICALES - ZA DE COURTABOEUF
91940 LES ULIS



YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Albumine humaine 200 g/L (soit 20%)

Flacon contenant 20 g/100 mL d'albumine humaine - boîte de 1.

Excipients : chlorure de sodium, caprylate de sodium, eau pour préparations injectables.

Excipient à effet notoire : sodium (chlorure de sodium, caprylate de sodium).

Voir la notice pour plus d'informations.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Ne pas congeler.

A conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière.

Après première ouverture, le produit doit être utilisé immédiatement.

Ne pas utiliser de solutions troubles ou contenant des dépôts.

Tout produit non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL Lot N° 125HAD SOUALEM
D BRICHA Pharmacien Responsable
AMM : 350/16 DMP/21/NNP
PHop : B19.00 DH



YDRALBUM 200g/l

8 116001 230884

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**



PC 03400957562281
SN UEYGEGLG6ZU7AT5
LOT 20L04244
EXP 08/2021

YDRALBUM 200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
Exp. : 08/2021

5134

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

Voie intraveineuse

Lire la notice avant utilisation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants

Médicament dérivé du sang humain - LISTE I

Agréé Collectivités

Médicament soumis à prescription hospitalière

La prescription par un médecin exerçant dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités est autorisée. L'administration doit être effectuée dans un établissement de santé ou dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités.

Ce produit peut être utilisé chez les prématurés et les patients dialysés.

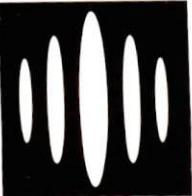
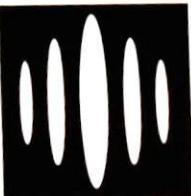
Médicament autorisé AMM n° 34009 575 622 8 1

RESPECTER LES DOSES PRESCRIPTIONS

Uniquement sur ordonnance

Titulaire / Exploitant :

LFB BIOMEDICAMENTS
3 AVENUE DES TROPICALES - ZA DE COURTABOEUF
91940 LES ULIS



YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Albumine humaine 200 g/L (soit 20%)

Flacon contenant 20 g/100 mL d'albumine humaine - boîte de 1.

Excipients : chlorure de sodium, caprylate de sodium, eau pour préparations injectables.

Excipient à effet notoire : sodium (chlorure de sodium, caprylate de sodium).

Voir la notice pour plus d'informations.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Ne pas congeler.

A conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière.

Après première ouverture, le produit doit être utilisé immédiatement.

Ne pas utiliser de solutions troubles ou contenant des dépôts.

Tout produit non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL Lot N° 125HAD SOUALEM
D BRICHA Pharmacien Responsable
AMM : 350/16 DMP/21/NNP
PHop : B19.00 DH



YDRALBUM 200g/l

8 116001 230884

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**



PC 03400957562281
SN UEYGEGLG6ZU7AT5
LOT 20L04244
EXP 08/2021

YDRALBUM 200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
Exp. : 08/2021

5134

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

Voie intraveineuse

Lire la notice avant utilisation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants

Médicament dérivé du sang humain - LISTE I

Agréé Collectivités

Médicament soumis à prescription hospitalière

La prescription par un médecin exerçant dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités est autorisée. L'administration doit être effectuée dans un établissement de santé ou dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités.

Ce produit peut être utilisé chez les prématurés et les patients dialysés.

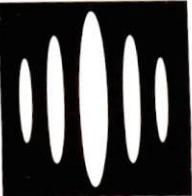
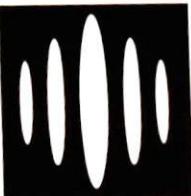
Médicament autorisé AMM n° 34009 575 622 8 1

RESPECTER LES DOSES PRESCRIPTIONS

Uniquement sur ordonnance

Titulaire / Exploitant :

LFB BIOMEDICAMENTS
3 AVENUE DES TROPICALES - ZA DE COURTABOEUF
91940 LES ULIS



YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Albumine humaine 200 g/L (soit 20%)

Flacon contenant 20 g/100 mL d'albumine humaine - boîte de 1.

Excipients : chlorure de sodium, caprylate de sodium, eau pour préparations injectables.

Excipient à effet notoire : sodium (chlorure de sodium, caprylate de sodium).

Voir la notice pour plus d'informations.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Ne pas congeler.

A conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière.

Après première ouverture, le produit doit être utilisé immédiatement.

Ne pas utiliser de solutions troubles ou contenant des dépôts.

Tout produit non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL Lot N° 125HAD SOUALEM
D BRICHA Pharmacien Responsable
AMM : 350/16 DMP/21/NNP
PHop : B19.00 DH



YDRALBUM 200g/l

8 116001 230884

YDRALBUM 200 g/L

Solution pour perfusion 100 mL

Albumine humaine

**20 g par flacon
de 100 mL**



PC 03400957562281
SN UEYGEGLG6ZU7AT5
LOT 20L04244
EXP 08/2021

YDRALBUM 200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
Exp. : 08/2021

5134

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

YDRALBUM
200 g / L
20 g / 100 mL
Méd. aut. : 3400957562281
Lot n° : 20L04244
LFB

Etiquette de transport (Art R. 512-184 CSP)

Voie intraveineuse

Lire la notice avant utilisation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants

Médicament dérivé du sang humain - LISTE I

Agréé Collectivités

Médicament soumis à prescription hospitalière

La prescription par un médecin exerçant dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités est autorisée. L'administration doit être effectuée dans un établissement de santé ou dans un établissement de transfusion sanguine autorisé à dispenser des médicaments aux malades qui y sont traités.

Ce produit peut être utilisé chez les prématurés et les patients dialysés.

Médicament autorisé AMM n° 34009 575 622 8 1

RESPECTER LES DOSES PRESCRIPTIONS

Uniquement sur ordonnance

Titulaire / Exploitant :

LFB BIOMEDICAMENTS
3 AVENUE DES TROPICALES - ZA DE COURTABOEUF
91940 LES ULIS